



ATEX 0 GIES

(Atmosphères Explosives)

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE :

Article 4227-49 du Code du Travail : « Lorsque des atmosphères explosives peuvent se former en quantités susceptibles de présenter un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs ou d'autres personnes, l'employeur prend les mesures nécessaires pour que : 1° Le milieu de travail permette un travail en toute sécurité; 2° Une surveillance adéquate soit assurée et des moyens techniques appropriés utilisés; 3° Une formation des travailleurs en matière de protection contre les explosions soit délivrée; 4° Les travailleurs soient équipés, en tant que de besoin, de vêtements de travail adaptés contre les risques d'inflammation ».

OBJECTIFS :

- ◆ Informer / sensibiliser aux risques liés à la présence d'atmosphères explosives, les différents intervenants en zone à risque d'explosion sans travailler sur du matériel ATEX.
- ◆ Intervenir dans une zone à risque d'explosion en respectant les règles de sécurité.

PROGRAMME :

- ◆ INTRODUCTION
- ◆ SENSIBILISATION AUX EXPLOSIONS
- ◆ SIGNIFICATION DU MARQUAGE
- ◆ CE QUE JE DOIS FAIRE EN ZONE ATEX / QUELLES PROCEDURES ET POURQUOI ?
- ◆ CE QUE JE NE DOIS PAS FAIRE EN ZONE ATEX
- ◆ LE MATERIEL ADAPTE ET INTERDIT EN ZONE ATEX
- ◆ L'ELECTRICITE STATIQUE
- ◆ COMMENT MON METIER EST-IL IMPACTE ?

METHODES - MOYENS PEDAGOGIQUES :

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, certifié INERIS, technicien expérimenté dans le domaine de la prévention des risques liés à la présence d'atmosphères et de la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne susceptible d'être exposée aux atmosphères explosives dans le cadre de son activité professionnelle.

PRE-REQUIS:

Personnes titulaires de la carte GIES 1.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 12 personnes (maximum)

DUREE DE LA FORMATION : environ ½ journée (3h30 à 4h)

EVALUATION - REMARQUES :

- ◆ Les acquis sont évalués sous forme de QCM, issus du générateur de questionnaire ATEX 0 du GIES.
- ◆ Une attestation est remise à l'issue de la formation.
- ◆ Ce programme répond en tous points au référentiel de connaissances exigées par l'organisme INERIS et le MMG.
- ◆ Le recyclage est recommandé tous les 3 ans.
- ◆ En cas de réussite, une attestation d'évaluation ATEX niveau 0 est délivrée, avec indication du numéro d'habilitation du certificat du formateur et enregistrement dans BASEFORM et sur la carte GIES.

MOYENS DE SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.